



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Conseil d'administration du 24 janvier 2022

SOMMAIRE

1. L'ÉCONOMIE MONDIALE ET EUROPÉENNE	4
1.1 Un rebond à l'échelle mondiale	4
1.2 Reprise en zone euro	5
2. SITUATION EN FRANCE	6
2.1 Retour à la normale après la crise sanitaire	6
2.2 Difficultés de recrutement et inflation prolongée	7
3. SUR LE PLAN LOCAL	9
3.1 Pour rappel : les diverses missions du CCAS	9
3.2 Rétrospective des actions menées en 2021	9
3.3 Projet d'actions 2022.....	11
3.4 Contexte financier	13
3.4.1 Retour sur 2021	13
3.4.2 Les orientations de 2022	15
4. CONCLUSION	18

PREAMBULE

En vertu de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait obligation aux établissements autonomes des communes de plus de 3 500 habitants d'effectuer un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget.

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB), qui est porté à la connaissance des administrateurs.

Le rapport d'orientation budgétaire présente les évolutions des masses budgétaires prévues pour l'année 2021. Le détail des dépenses et des recettes prévisionnelles sera présenté au moment du vote du budget.

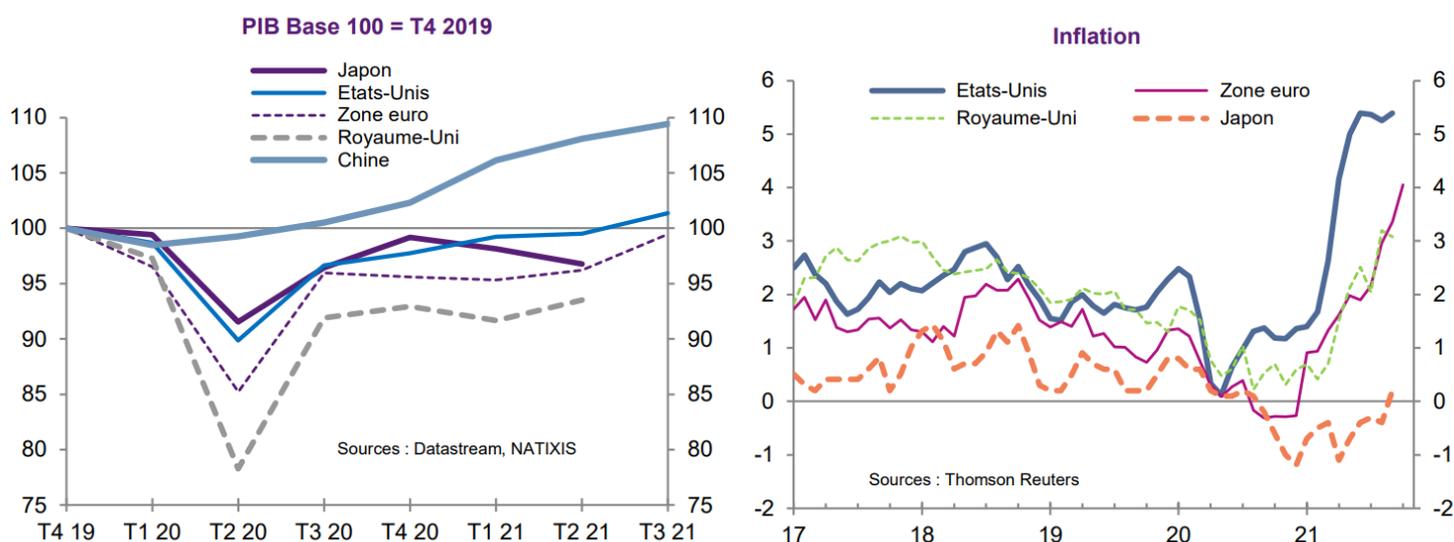
1. L'ECONOMIE MONDIALE ET EUROPÉENNE

1.1 Un rebond à l'échelle mondiale

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague épidémique de COVID 19 au T1 2020, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021. L'arrivée des vaccins en début d'année et l'expérience acquise au fil des différents confinements ont permis de limiter les effets les plus néfastes pour l'activité économique. Les plans de soutien budgétaire massifs ont également largement contribué à atténuer les pertes de croissance. Néanmoins, la reprise a été différenciée selon les régions du monde. Les Etats-Unis, qui ont débuté très rapidement leur campagne de vaccination en 2021 et qui avaient par ailleurs pris des mesures moins restrictives que l'Europe (au prix d'une mortalité plus élevée), ont redémarré plus vite que le reste du monde. L'Europe avec également des plans de soutiens budgétaires plus hétérogènes (en fonction des capacités respectives des pays) et avec des règles sanitaires plus strictes a peiné davantage à repartir. Enfin, la Chine a largement dépassé son niveau pré-pandémie même si son taux de croissance serait un peu plus faible que par le passé.

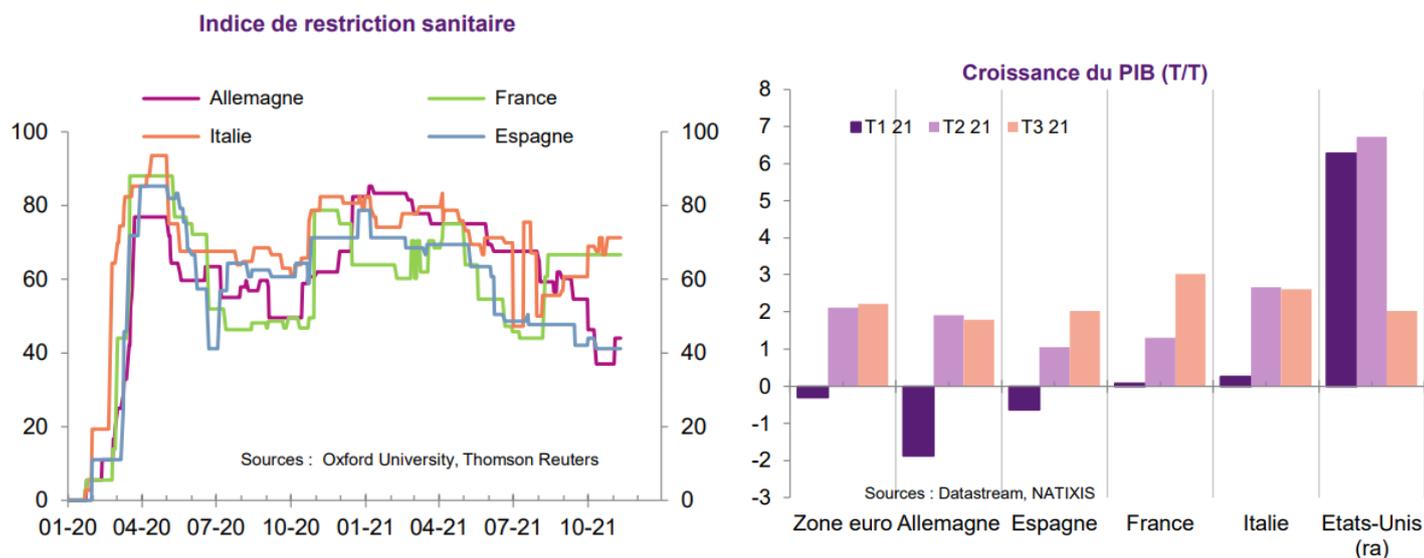
Par la suite, aux successives vagues de contamination qui ont touché les différents continents, se sont ajoutés d'autres obstacles qui sont venus ralentir la vigueur de la reprise. D'une part la remontée de prix de l'énergie provoquant une accélération de l'inflation au second semestre. D'autre part des pénuries de biens intermédiaires, dont les semi-conducteurs, limitant certaines productions industrielles. Enfin une désorganisation des chaînes logistiques en conséquence des confinements, avec aussi des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs (transport, restauration, etc.).

Le niveau de PIB préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies entre la fin de cette année et au premier semestre 2022. Après -2,8 % en 2020, la croissance mondiale rebondirait à 5,7 % en 2021 puis, ralentirait à 4% en 2022.



1.2 Reprise en zone euro

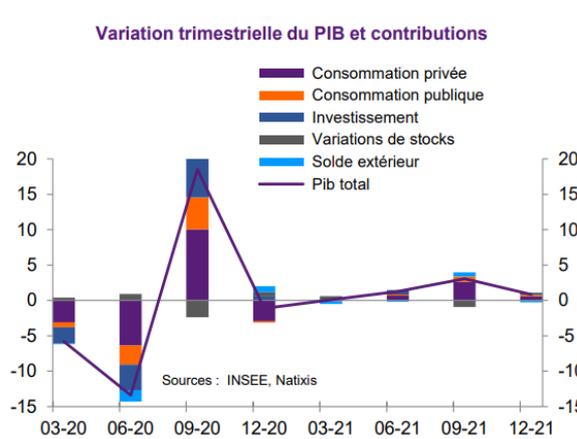
Les confinements ayant été plus longs et plus stricts en zone euro et selon les pays, la croissance a redémarré plus tardivement (au T2) qu'aux Etats-Unis. Les indicateurs disponibles suggèrent que la croissance s'est poursuivie, bien qu'à des rythmes différenciés selon les pays. Elle a conservé un rythme soutenu au T3 à 2,2 % T/T contre 2,1 % au T2. Cet été, le tourisme a bénéficié des allègements des contraintes de déplacements en ligne avec la hausse de la couverture vaccinale. Les activités de services ont ainsi rattrapé une partie des pertes subies au premier semestre. L'industrie européenne a engrangé des commandes importantes, seulement contraintes par les pénuries de certains composants et les difficultés d'approvisionnement. Les goulets d'étranglement et une hausse importante des prix de l'énergie ont constitué les principaux facteurs d'accélération de l'inflation. Celle-ci s'est révélée plus forte qu'attendu (4,1 % en zone euro en octobre contre 0,9 % en janvier). Du côté des politiques monétaires, les banques centrales des pays du G7 ont maintenu des conditions monétaires et financières accommodantes tout au long des trois premiers trimestres. Néanmoins, en raison de l'accélération de l'inflation dans un contexte de reprise de la croissance, la Fed a annoncé son intention de réduire ses achats nets d'actifs dès le mois de novembre. La BoE et la BoC ont poursuivi leur tapering (avec une feuille de route précise notamment pour la BoE). Dans ce contexte, la BCE a maintenu un quasi-statu quo estimant que les facteurs expliquant l'accélération de l'inflation devraient se dissiper au cours des prochains mois. Elle a toutefois réduit légèrement le rythme de ses achats nets d'actifs au T3 dans le cadre du PEPP. Fin octobre, les conditions financières se sont légèrement resserrées en zone euro mais demeuraient historiquement très favorables. En 2021, la croissance de la zone euro devrait atteindre 5,1 % (après -6,5 % en 2020) puis, elle ralentirait progressivement en 2022 à environ 4,1 %.



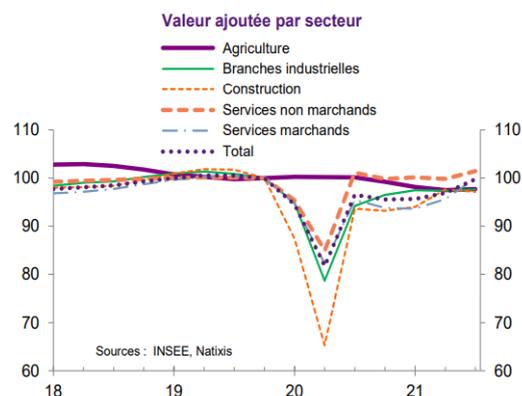
2. SITUATION EN FRANCE

2.1 Retour à la normale après la crise sanitaire

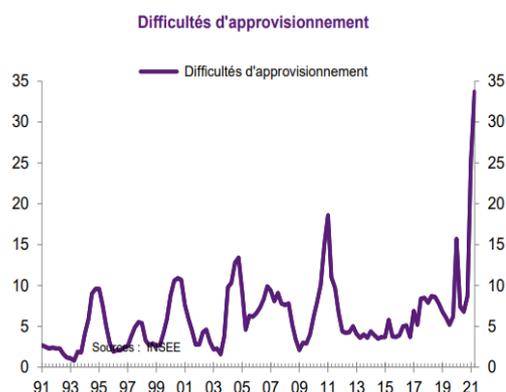
Malgré la quatrième vague épidémique, principalement portée par le variant Delta, l'impact économique de la crise sanitaire aura été nettement moins fort. Grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19, la plupart des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021, favorisant la reprise de l'activité en France. En stagnation au premier trimestre de l'année 2021, la croissance du PIB a été de 1,3 % au second trimestre et de 3 % T/T au troisième trimestre. Au T3 2021, le PIB s'est ainsi situé à 0,1 % sous son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019).



Cette dynamique s'explique par un rebond de quasiment toutes les composantes de la demande intérieure. Portée par la reprise de la demande dans le secteur des services, notamment en hébergement-restauration (+58,9 % au T3 2021 après +44,9 % au trimestre précédent), la consommation des ménages a progressé de 5 % T/T au T3 2021, contribuant ainsi à hauteur de 2,5 points à la croissance du PIB ce trimestre. De même, la consommation publique (+3 % T/T) et le commerce extérieur ont également stimulé la croissance au troisième trimestre. L'investissement a en revanche très légèrement baissé (-0,1 % T/T au T3 2021).



Dans ce contexte favorable, une croissance proche de 1 % est supposée au T4 2021 et un retour de l'économie française à son niveau prépandémique d'ici la fin de l'année 2021. Néanmoins, certains points de vigilance sont à prendre en compte. D'une part, le rythme de vaccination varie fortement d'une région du monde à une autre, ce qui pourrait favoriser l'émergence de nouveaux variants qui impacteraient les chaînes de valeurs mondiales en cas de nouveaux confinements régionaux. D'autre part, de nombreuses entreprises françaises font face à des difficultés d'approvisionnement, ce qui constitue un obstacle à la production et affecte certaines branches de l'industrie, notamment le secteur automobile.



Les résultats des entreprises françaises sont bons.

Les mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour faire face à la pandémie notamment le Fond de Solidarité, la prise en charge du chômage partiel ou les Prêts Garantis par l'Etat, ont permis de protéger efficacement les entreprises françaises. De plus, 2021 a marqué une nouvelle étape dans

la baisse de l'impôt sur les sociétés (passé, pour le taux normal de 28 % en 2020 à 26,5 %). Enfin, le rebond de la demande en 2021 a également été un facteur positif pour la performance des entreprises. Ainsi, les faillites d'entreprises ont connu une baisse d'une ampleur jamais observée précédemment.

2.2 Difficultés de recrutement et inflation prolongée

• **Marché du travail :**

D'ici la fin de l'année 2021, la population active retrouverait une trajectoire tendancielle et le taux de chômage baisserait à 7,6 %, se positionnant en dessous des niveaux pré-pandémiques. Cette amélioration s'accompagne néanmoins du retour des difficultés en termes de recrutement. En effet, d'après un sondage de l'INSEE, plus de 40 % des entreprises dans l'industrie française estimaient éprouver des difficultés en termes de recrutement en août 2021. Cette tendance est encore plus notable dans le secteur du bâtiment, dans lequel 72 % des entreprises estimaient éprouver des difficultés en termes de recrutement en juillet 2021. Même si ces difficultés sont synonymes d'un retour de l'emploi en France, cette situation paraît tout de même paradoxale étant donné que le taux de chômage reste relativement élevé.

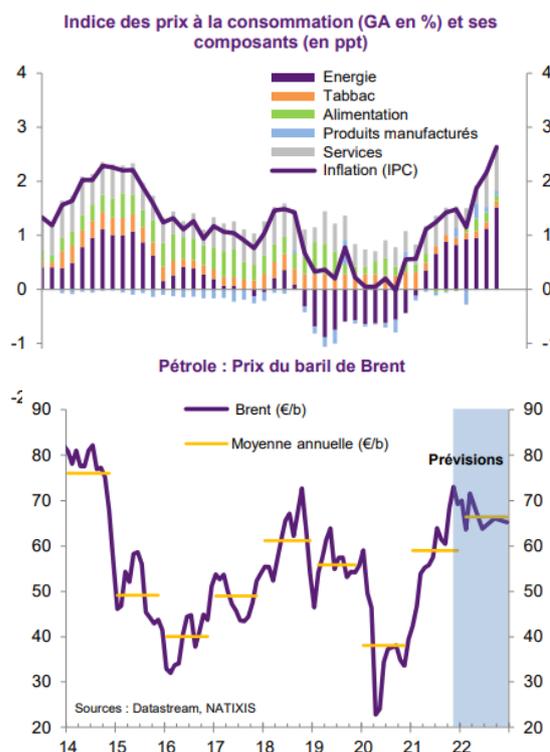


L'explication de ce phénomène se trouve dans la particularité de la crise de la COVID 19 :

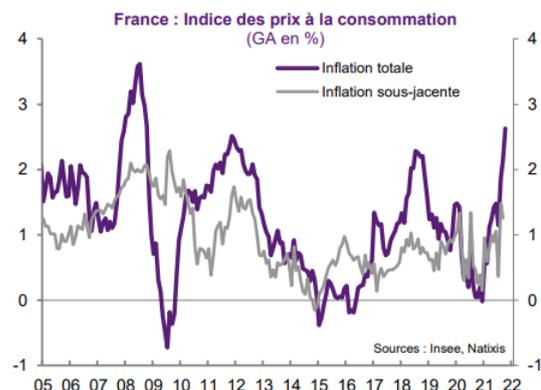
- L'interruption soudaine des activités économiques,
- La rétention de la main d'œuvre par des dispositifs de chômage partiel et
- Les difficultés de remobilisation de la main d'œuvre.

• **Inflation :**

Après un épisode de baisse l'année dernière, de 1,5 % en janvier 2020 à un plus bas de 0% en décembre, l'inflation IPC a progressivement regagné du terrain pour atteindre 2,6 % en octobre 2021. C'est la composante énergie qui explique plus de la moitié de l'inflation observée en octobre (1,5 point). En cause, le cours du Brent est passé de 19\$ en avril 2020 à 84\$ en octobre 2021. Dans la période récente, la hausse des prix du gaz et des carburants pour les véhicules personnels a aussi joué un rôle significatif dans l'accélération de l'inflation. On a par ailleurs observé un rattrapage de prix dans les services, notamment ceux qui ont été le plus durement touchés par les restrictions sanitaires. Enfin, pour certains biens manufacturés, la demande a rebondi à l'issue des confinements alors que l'offre a été pénalisée par des pénuries de biens intermédiaires, des difficultés d'approvisionnement conduisant à des difficultés de production. Les prix des biens manufacturés (hors énergie et tabac) ont ainsi contribué positivement à l'inflation IPC depuis le mois d'août 2021.



L'inflation s'est avérée plus élevée que ce qui était précédemment anticipé mais son caractère transitoire n'est pas remis en cause à ce stade. Toutefois, les incertitudes concernant les pénuries de certains biens intermédiaires, le niveau élevé des prix du gaz cet hiver, les risques de nouvelles ruptures des approvisionnements en cas de nouveaux confinements rendent les projections d'inflation plus incertaines et font indubitablement peser un biais haussier sur les prévisions. Nous prévoyons dès lors que l'inflation IPC restera dans la zone des 2,5 % au cours du dernier trimestre pour ensuite se replier progressivement vers 1 % à la fin de l'année 2022. En moyenne annuelle, après 0,5 % en 2020, l'inflation IPC atteindrait 1,6 % en 2021 et 1,7 % en 2022. Enfin, hors prix des composantes les plus volatiles (énergie et alimentation), il n'existe pas à ce stade de tensions majeures sur le marché du travail susceptibles de conduire à une accélération des salaires et à des effets de second tour sur les prix. L'inflation sous-jacente atteindrait en moyenne 1,1 % en 2021 et 1,3 % en 2022.



3. SUR LE PLAN LOCAL

3.1 Pour rappel : les diverses missions du CCAS

- La domiciliation ;
- Les aides dites « facultatives » : bons alimentaires et vestimentaires, aides financières soumises à avis de la commission ;
- Les aides dites légales : aides à destination du département que le CCAS instruit dans un premier temps avec recherche des obligés alimentaires si besoin, aide pour remplir les documents, avis du Président du CCAS ;
- La gestion de la Résidence des Marais : Résidence autonomie de 10 logements ;
- Le volet « seniors » : chaque année, colis et repas de Noël, organisation de la semaine bleue au mois d'octobre, plan canicule et grand froid ;
- La gestion du logement d'accueil et l'accompagnement des personnes logées ;
- La préparation du Conseil d'Administration ;
- Participation aux différents réseaux sur la côtière (Coordination côtière d'accès aux droits, matinée santé) ;
- Enquêtes dans le cadre des regroupements familiaux ;
- Le portage de repas ;
- Mise en place d'ateliers pour les seniors de Montluel.

3.2 Rétrospective des actions menées en 2021

➤ SITUATION SANITAIRE :

Tout au long de cette année nous avons été au plus proche des habitants de la Résidence avec une veille COVID. En effet, des appels ont été passés régulièrement afin de s'assurer que nos Résidents allaient bien, suivre avec eux leurs vaccinations afin de les aider au mieux à prendre les rendez-vous nécessaires auprès des personnels de santé. A ce jour, 8 de nos Résidents ont reçu leur troisième dose, une Résidente est en cours de vaccination et 2 refusent toujours de se faire vacciner malgré nos différents échanges avec elle.

➤ Mai 2021 :

Dans la nuit du 10 au 11 mai 2021, les occupants des logements des 19 et 29 place des Tilleuls ont fait l'objet d'une évacuation imposée par les services du SDIS 01. Les familles ont tout de suite été relogées. Le CCAS a pu mettre à disposition le logement d'urgence pour une famille avec une femme enceinte. Le local SDF a été ouvert par le Secours Catholique pour une femme seule. C'est non moins une dizaine de familles ou personnes seules qui ont été accompagnées et suivies, des réunions quotidiennes ont été organisées afin de les aider à traverser ce moment délicat, ainsi que des rencontres entre propriétaires et locataires, propriétaire et syndic et une mise en contact avec l'ADIL a été essentielle afin d'apporter les réponses aux questions que chacun pouvait se poser. Un soutien logistique a été organisé par une association et la mise à disposition d'un lieu de stockage a été proposée.

➤ **Août 2021 :**

-La rénovation de deux appartements de la Résidence des Marais a été effectuée au mois d'août avant de relouer les logements. En effet, après la libération de ces deux habitats par les précédents occupants qui étaient présents depuis l'ouverture de la résidence, une rénovation s'imposait. Le CCAS a donc fait effectuer les travaux de réfection : sol, peinture des murs et des plafonds afin que les nouveaux arrivants puissent emménager dans des lieux propres et sains.

➤ **Octobre- Novembre 2021 :**

Changement du prestataire portage de repas. En effet, après trois années passées à travailler conjointement avec la société Elior, le marché de portage de repas a dû être relancé et la société Sud Est Restauration a été retenue. Le siège est basé à Macon mais possède une cuisine centrale dans l'EHPAD Albert MORLOT à Décines. Les repas de nos convives sont concoctés en même temps que ceux des résidents de l'EHPAD. Nous n'avons, lors de ce changement, déploré aucune renonciation au service proposé. Cela fait maintenant trois mois que le nouveau prestataire est en place et, d'après les remontées de nos administrés, la qualité et la quantité sont appréciées. Nous sommes passés de 23 personnes ayant choisi ce service au 31 août 2021 à 28 personnes à ce jour.

Une exposition photo intergénérationnelle a été organisée lors de la semaine bleue. En effet, après différents échanges avec les établissements scolaires, des flyers et affiches ont été élaborés par le service communication et apportés dans les écoles et au collège afin qu'ils puissent être distribués. Les Montluistes ont pu envoyer leurs œuvres directement par mail au CCAS, remettre les photos aux enseignants de leurs enfants ou encore par le biais du Trait d'Union. La classe de seconde SAPAT de la MFR de Montluel a travaillé sur le thème : « le lien avec leurs seniors » et nous a remis deux belles affiches constituées de photos et de mots-clés. Non moins de 25 familles ont répondu et nous ont transmis de jolis clichés de leurs enfants, grands-parents ou arrière-grands -parents. Une cinquantaine de photos ont pu être imprimées dans différents formats, en noir et blanc, et ont permis d'égayer les vitrines du local, 76 place Carnot. Les habitants ont pu aisément les admirer lors d'une balade ou en faisant leurs courses. L'exposition est restée visible du 11 octobre au 23 novembre.



Depuis le mois d'octobre différents ateliers ont pu être proposés par le CCAS aux seniors de Montluel. En effet, un premier atelier a été proposé par l'ADAPA. Celui-ci a débuté le mardi 28 septembre et s'est terminé le mardi 30 novembre. Cet atelier était sur le thème VITALITE ET GOURMANDISE (recettes de cuisine, sport, marche, visite d'un producteur). 9 personnes étaient présentes. Un second atelier a été proposé en parallèle par la CARSAT, sur 3 séances les jeudis après-midi, les 7, 21 et 28 octobre. Le thème proposé était « BIEN VIVRE SA RETRAITE ». 6 personnes étaient présentes. Un troisième atelier a débuté le vendredi 12 novembre proposé par la CARSAT et s'est terminé le vendredi 10 décembre. Le thème est « LA MEMOIRE ». 6 personnes ont pu y participer. Le prochain atelier est prévu à partir du mois de janvier. Tous ses ateliers sont proposés sur présentation du pass sanitaire et dans le plus grand respect du protocole sanitaire et des gestes barrières.

➤ **Décembre 2021 :**

Au vu du contexte sanitaire et afin de préserver ses seniors, cette année encore le CCAS a décidé d'organiser le portage de colis de fête plutôt que le repas de Noël pour les Montluistes de plus de 70 ans. Christian Pradier, conseiller municipal délégué aux seniors, s'est occupé de la recherche de prestataires pour la préparation des colis et de la commande. Entre le 14 et le 18 décembre, les équipes constituées de membres du conseil municipal, organisée par Anne Fabiano, ont distribué 492 colis entre Montluel et ses hameaux, auxquels s'ajoute la trentaine offerte sur Cordieux. Cette opération vise à conserver le lien avec des personnes souvent isolées en cette période.

3.3 **Projet d'actions 2022**

➤ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :**

Les chiffres des violences faites aux femmes sont élevés : 48 femmes ont été tuées depuis le début 2021 et près de 220 000 déclarent chaque année subir des violences (seules 18% d'entre elle portent plainte). Les récents féminicides soulignent encore la nécessité de mieux protéger les victimes de violences conjugales.

Le CCAS a pour projet la réhabilitation d'une partie de l'ancien couvent en vue d'un projet social global notamment en faveur des femmes victimes de violence conjugales.

➤ **SAC A PAIN :**

En mars 2021, le collectif #Nous Toutes, a lancé sur toute la France une opération pour toucher le maximum de femmes victimes de violences. L'idée était toute simple : distribuer dans un lieu fréquenté par toutes et tous, en l'occurrence les boulangeries, des informations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Et le support utilisé était tout simplement les emballages de baguettes de pain. L'emballage est composé, d'une part, du violentomètre, un outil de prévention. Il permet de mesurer le degré de violences dans un couple à partir d'exemples concrets du quotidien et est reconnu par les associations expertes comme d'utilité publique dans la lutte contre les violences conjugales. D'autre part, le recto de



l'emballage contient les numéros utiles à composer lorsqu'on est victimes de violences. Le CCAS de Montluel y avait volontiers participer.

A cet effet, le CCAS désire réitérer cette opération, pour deux dates qui sont importantes :

- La journée internationale des droits de la femme qui est le 8 mars
- La journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui se tient le 25 novembre

➤ **RESIDENCE DES MARAIS :**

L'obligation d'installation d'un défibrillateur pour les Etablissements Recevant du Public de catégorie 5 a été mise en place au 1er janvier 2022 et concerne entre autres les structures d'accueil pour personnes âgées. La Résidence des Marais sera dotée d'un défibrillateur afin de protéger au mieux nos résidents.

En 2021, le CCAS a procédé à la réfection de 2 appartements de la résidence. Certaines locataires sont présentes depuis de nombreuses années, voir même depuis l'ouverture de la résidence. Dans un objectif de conservation de l'état général du logement, la rénovation d'un ou deux appartements par an permettrait la remise à neuf des parties endommagées ou vieillissantes de l'habitat. Les travaux d'entretien permettraient à nos résidentes de se sentir au mieux dans leur logement.

➤ **PORTAGE DE REPAS :**

Au mois d'octobre, a débuté le nouveau prestataire, Sud Est Restauration. En très peu de temps le nombre de demande de repas à très fortement augmenter en passant de 391 repas servis en décembre 2020 contre 585 pour décembre 2021. Maintenir le niveau de qualité du portage de repas est une des priorités du CCAS, afin de servir au mieux les personnes en ayant besoin.

➤ **PRE :**

C'est fin novembre 2021 que nous avons appris le maintien du PRE pour l'année 2022. Par conséquent, la subvention de l'état d'un montant de 31 000 euros est renouvelée cette année encore. L'accompagnement des enfants en difficulté et de leurs familles va pouvoir se réitérer avec du soutien scolaire, la participation à des activités sportives, culturelles mais aussi l'accompagnement des familles sur le plan médical et psychologique.

➤ **SEMAINE BLEUE :**

La Semaine Bleue a lieu chaque année depuis 1951. Si à sa création, elle avait pour objectif d'aider les seniors les plus démunis, son rôle a évolué vers la valorisation de leur place dans notre société. Lors de chaque édition, diverses manifestations sont organisées autour d'un thème principal afin de faire

connaître les difficultés rencontrées par les retraités, mais aussi pour mettre leur rôle en lumière dans la vie économique, sociale et culturelle.

Le CCAS maintiendra ses propositions d'animations sur une semaine du mois d'octobre, avec ateliers et espère pouvoir réaliser une marche.

➤ **OCTOBRE ROSE :**

Octobre rose est un mois pour informer et mobiliser sur le cancer du sein. Une femme sur huit est concernée par le cancer du sein. Chaque année, près de 58 400 cas sont détectés en France et 12 146 décès sont enregistrés. Mais plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent. Du 1er au 31 octobre, professionnels de santé, ONG et associations sont rassemblés à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

Le CCAS pourrait organiser différentes actions (vente de tee-shirts ou bracelets, une course, un défilé, un forum d'information, un évènement culturel...) afin de sensibiliser, informer au mieux les Montluistes mais aussi cela permettrait de faire un don pour la lutte contre le cancer du sein.



➤ **JOURNEE DE L'AUTISME**

Dans le monde entier, le 2 avril est la journée internationale du TSA (Trouble du spectre de l'Autisme). La journée est organisée chaque année depuis le 18 décembre 2007. Les gens s'unissent à la cause afin de démontrer leur appui aux personnes TSA et leur famille. L'autisme est un trouble très précoce du développement cérébral du bébé qui se caractérise par des difficultés de communication et d'interaction sociale, ainsi que par des intérêts restreints et stéréotypés. Le CCAS désirerait s'associer à Côtiers Autisme afin de leur apporter son soutien et proposer par exemple de porter fièrement le ruban casse-tête, de s'habiller en bleu et peut être illuminer la Mairie en bleu.



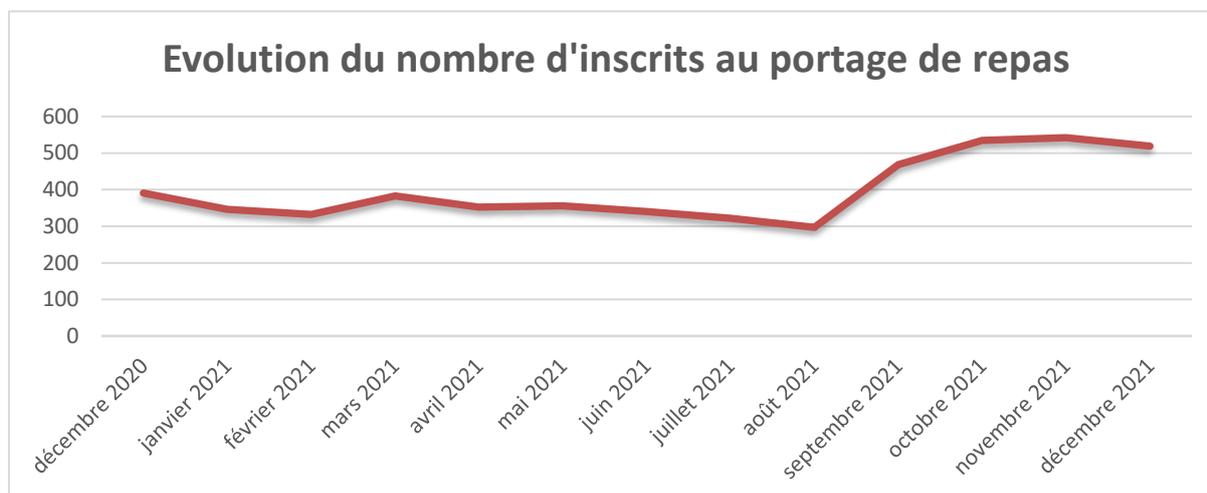
3.4 Contexte financier

3.4.1 Retour sur 2021

➤ Zoom sur le changement de prestataire du marché de portage de repas

Suite à l'appel d'offre publié dans le cadre du renouvellement de l'accord cadre du marché de portage de repas, la société Sud Est Restauration est devenue depuis le 1^{er} octobre 2021, le nouveau prestataire.

Depuis ce changement, le nombre d'inscrits au portage a fortement augmenté impactant ainsi les dépenses et recettes de fonctionnement du budget du CCAS.



➤ Zoom sur les recettes

- En 2021, les recettes de fonctionnement ont augmenté au chapitre 70 suite au changement de prestataire du portage des repas au 1^{er} octobre qui a permis d'augmenter considérablement le nombre d'inscrits comme vu précédemment.
- D'autre part, les recettes concernant les revenus des loyers, chapitre 75, ont diminué d'environ 13 K€ suite à la vacance d'un appartement à Romanèche et de plusieurs appartements à la résidence des Marais.
- Pour le PRE, le CCAS a reçu une subvention de l'état de 31 000 €.
- La commune de Montluel a maintenu sa subvention à 30 000 €.
- Sur la partie investissement, les recettes au chapitre 16 correspondent à l'encaissement des cautions reçues des nouveaux locataires.
- Il est à noter que la cession du Pétrin des Saveurs prévue au BP 2021 n'a pu se faire suite au changement de locataire en septembre 2021. Un nouveau bail commercial sera très prochainement signé avec le nouveau locataire.

Chapitre	libellés chapitre	Résultats Prévisionnels 2021
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	44 832,33
74	Subventions d'exploitation	61 395,00
75	Autres produits de gestion courante	83 822,69
77	Produits exceptionnels	850,00
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	190 900,02
16	Dépôts et cautionnements reçus	3 041,44
024	Produit des cessions d'immobilisations »	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 871,52
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 912,96

➤ Zoom sur les dépenses

En 2021, les dépenses de fonctionnement augmentent au chapitre 011 par rapport à 2020 :

- + 12 K€ de prestations de services suite à l'augmentation du nombre d'inscrit au portage de repas.
- + 5 K€ pour les taxes foncières dû à la fin de l'exonération de taxe foncière de la résidence des Marais.

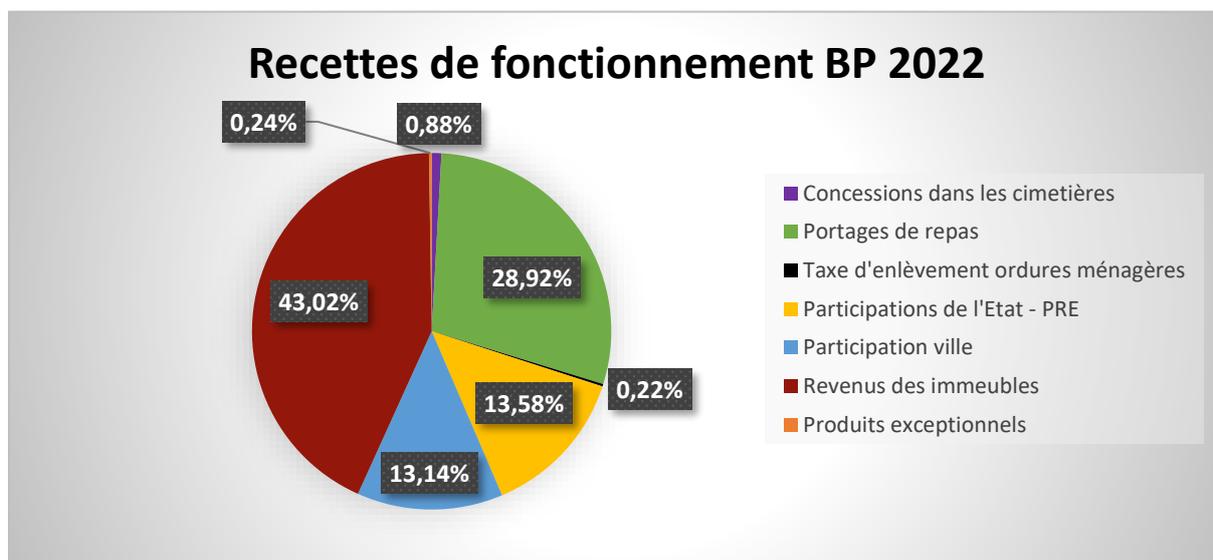
En investissement, les dépenses sont composées de :

- 1 K€ pour les remboursements de caution aux locataires sortants.
- 17 K€ pour l'acquisition de matériel informatique, d'une machine à laver pour la résidence des Marais et de la réfection de 2 appartements à la résidence des Marais.

<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Résultats prévisionnels 2021</u>
011	Charges à caractère général	131 564,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	50 115,85
65	Autres charges de gestion courante	6 827,89
67	Charges exceptionnelles	-
68	Dotations aux provisions	3 710,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 871,52
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	210 089,27
16	Emprunts et dettes assimilées	956,96
21	Immobilisations corporelles	17 505,54
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 462,50

3.4.2 Les orientations de 2022

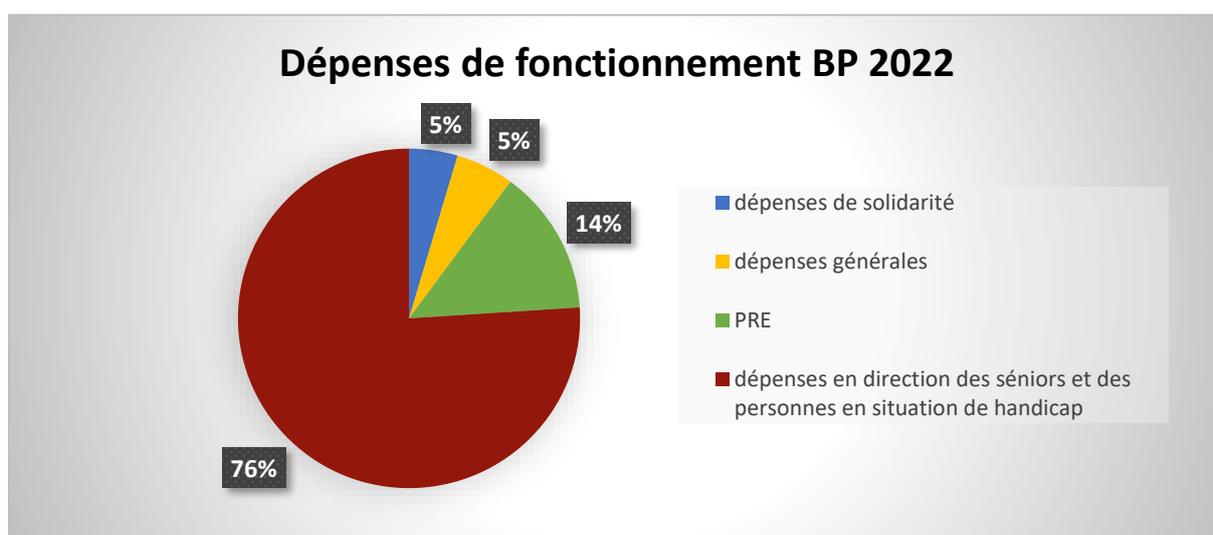
Les ressources du CCAS



- La subvention versée par la commune (30 000 €), inchangée par rapport à 2021, représente plus de 13 % des recettes du CCAS.
- La part la plus importante des recettes du CCAS vient de l'encaissement des loyers.
- Le portage des repas représente 29 % (contre 16 % au BP 2021) du budget des recettes de fonctionnement ce qui n'est pas négligeable.
- La subvention de l'Etat (31 000€) permet de financer le PRE.
- Pas d'emprunt d'équilibre envisagé, le CCAS n'a pas d'encours de dette.
- 3 000 € sont prévus pour l'encaissement des dépôts de garantie (ce même montant est prévu en dépenses d'investissement).
- Le CCAS n'a pas de recette d'investissement inscrite hormis la dotation aux amortissements et les dépôts de garantie.
- Le projet de cession du Pétrin des Saveurs n'est pas réinscrit pour 2022 suite au changement de locataire.

<u>Chapitre</u>	<u>libellés chapitre</u>	<u>Proposition 2022</u>
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	68 500,00
74	Subventions d'exploitation	61 000,00
75	Autres produits de gestion courante	98 200,00
77	Produits exceptionnels	539,36
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	228 239,36
16	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations »	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 500,00
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 500,00

Les dépenses du CCAS



➤ Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : 181 000 €

Les charges à caractère général augmentent d'environ 40 K€ par rapport au BP 2021. En effet, l'augmentation de la taxe foncière combinée à l'augmentation du nombre d'inscrits au portage des repas impactent fortement les dépenses de fonctionnement du CCAS.

Chapitre 012 : 25 000 €

Diminution des charges de personnel : au vu du budget de fonctionnement du CCAS, la commune de Montluel a décidé de mettre à disposition à titre gracieux une partie des agents communaux permettant une diminution de 50 % du budget prévisionnel sur ce chapitre.

Chapitre 65 : 7 450 €

Les autres charges de gestion courante, comprenant principalement les subventions aux associations locales et les aides et secours de toute nature sont stables.

Chapitre 67 : 1 000 €

Les dépenses exceptionnelles intègrent principalement pour 2022 une provision pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 042 : 15 500 €

Ce montant correspond aux dotations aux amortissements.

➤ Dépenses d'investissement

Les possibilités d'investissement sont de l'ordre de 65 945 € (travaux sur bâtiments ou achats de biens meubles et immeubles). Les remboursements de dépôts de garantie s'élèvent à 3 000 €.

Parmi les principaux investissements prévus sur 2022, il convient de noter :

- Réfection de l'ancienne crèche communale s'inscrivant dans un projet global social notamment pour l'aide aux femmes victimes de violences conjugales.
- Continuité de travaux de rafraîchissement des appartements de la résidence des Marais.
- Installation d'un défibrillateur à la résidence des Marais.

<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Proposition 2022</u>
011	Charges à caractère général	181 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 087,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
68	Dotations aux provisions	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 500,00
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	230 087,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	62 945,04
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	65 945,04

4. CONCLUSION

Le budget 2021 du CCAS en 2021 a été marqué par une baisse des revenus des loyers qui devrait redevenir stable en 2022 (sous réserve de nouveaux départs de locataires).

Aussi, le changement de titulaire du marché de portage des repas a un impact important sur les dépenses de fonctionnement qui devra amener à une réflexion sur le long terme.